rue de l'Hospice, une réunion de leurs adhérents.

Ceux-ci y assistèrent au nombre de 1 500 environ. MM. Lorthiois, secrétaire du Syndicat des transports, et Marty-Rolland, de la C.G.T., prirent tour à tour la parole et commentèrent la situation actuelle. A l'issue de cette réunion, l'ordre du jour suivant fut voté à l'unanimité :

Les grévistes de Roubaix et environs réunis le vendredi 19 juin. Salle des fêtes, rue de l'Hospice.

Invitent les grévistes de toute la région à résister à toutes les manœuvres d'intimidation ou de pression que pourrait faire le Patronat en vue d'amener une reprise du travail, même partielle, lundi prochain.

Remercient les camarades belges de la région frontière pour leurs déclarations très nettes de solidarité dans la lutte aux côtés des grévistes français et comptent sur leur esprit de vigilance pour faire échouer les manœuvres patronales dans leurs localités respectives.

Font confiance aux délégués ouvriers pour continuer les négociations au mieux des intérêts ouvriers.

Lèvent la séance aux cris de « Vive la grève! » « Vive l'union de tous les travailleurs! »

Malgré la pluie qui commençait à tomber, un cortège se forma à l'issue de cette réunion. Musique en tête, et fort de huit cents personnes environ, le cortège se mit en route par la rue de la Gare, encadré par les forces ordinaires de police, sous la direction de M. Desmeitre, commissaire central.

Les manifestants allèrent jusqu'à la gare, puis tournèrent rue de l'Alma. L'itinéraire était assez long, mais, la pluie redoublant de violence, on décida de l'écourter sensiblement et le cortège se disloqua place du Pontenoy.

Avant la dislocation, sous la pluie battante, M. Marty-Rolland monta sur une chaise et adressa quelques paroles aux manifestants. Il leur demanda de rester unis et de faire confiance à la C. G. T.

Tout le monde se dispersa ensuite rapidement sous les averses.

Une perquisition à la « Prolétarienne »

« La Prolétarienne », 216, boulevard de Strasbourg, siège des Syndicats unitaires, a reçu vendredi matin la visite de policiers qui ont fouillé le local de fond en comble et se sont ensuite retirés en emportant une importante quantité de papiers divers, ainsi que de nombreux objets présentant un certain intérêt.

Pour mener à bien cette opération, on avait fait appel à des gardes-mobiles à pied et à cheval qui cernaient les deux issues de l'immeuble.

Donc, vers 9 h., alors que l'on procédait à une distribution de secours aux grévistes et qu'une soixantaine de personnes étaient présentes, la police fit brusquement irruption dans le local.

Toutes les personnes présentes durent passer par le service de vérifications. Leurs papiers furent rapidement examinés et la plupart de ces personnes purent reprendre leurs occupations un instant interrompues, sauf une vingtaine d'entre elles qui, ne présentant pas toutes les garanties désirables, furent emmenées en camionnettes à la caserne de gendarmerie. Elles furent d'ailleurs relâchées peu après, rien n'ayant été relevé contre elles.

Bien entendu, la besogne des enquêteurs ne se borna pas là. L'immeuble fut fouillé, ce qui donna l'occasion de découvrir des objets assez intéressants, tels que: un poignard, une hachette, une équerre en acier, quarante maillets en bois, cinquante grosses cannes qui servirent déjà lors de l'échauffourée de la rue des Longues-Haies, le 1er mai 1930. On trouva aussi tout un attirail de théâtre, plusieurs costumes militaires, un drapeau... et même un fusil de bois!

Le tout fut embarqué sur les camionnettes et emmené à toutes fins utiles.

Les archives, les fichiers, tous les papiers pouvant présenter un quelconque intérêt furent également saisis; on en emporta ainsi près de cent kilos!

Quant à ceux qu'on recherchait, on n'en trouva aucune trace.

Cela fait, les policiers se rendirent rue du Bois, dans la cour Dutranoy, où habite Edouard Deleuze, le militant communiste. Une perquisition fut opérée à son domicile; elle n'apporta aucun résultat.

Il avait pris la fuite, ainsi d'ailleurs que son collègue, Claudius Ferrier, autre agitateur, qui préféra ne pas rencontrer les policiers dans leur tâche.

Bien entendu ces deux opérations furent suivies par de nombreux curieux qui se demandèrent ce que signifiait ce déploiement de forces.

Une arrestation pour outrages à la garde mobile

Passant vers 21 h. 15 rue du Manège, un charretier, Jean Vanoverltveld, âgé de 47 ans, domicilié rue de Soubise, cour Saint-Jean, 41, fut accosté par une ronde de gardes mobiles qui lui demandèrent ses papiers.

A ceci, le charretier répondit par des paroles grossières. Bien entendu, il fut aussitôt arrêté et emmené à la caserne de la gendarmerie. Il sera poursuivi pour outrages aux représentants de l'autorité.

Cinq nouvelles arrestations

Poursuivant la série de ses arrestations faisant suite aux mandats d'arrêt lancés par le Parquet contre les individus convaincus d'avoir pris part aux scènes d'émeute de la nuit de samedi à dimanche, la gendarmerie a procédé hier aux arrestations suivantes :

Edouard Lorthioir, 21 ans, soigneur de cardé, domicilié 22, rue Magenta ; Jean Desmazures, 27 ans, rattacheur 41, rue d'Estaing ; Arthur Noël, 18 ans tournailler, rue d'Estaing, cour Roussel, 3 ; Alfred Vandenberghe, 20 ans, marchand de légumes, 13, rue Sainte-Elisabeth, cour Lahutte, et André Sturbaut, 19 ans, monteur d'échoppes, 185, rue des Longues-Haies.

Ces cinq individus seront conduits à Lille pour être mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

L'épuration commence

De nombreux arrêtés d'expulsion ont été pris par M. le ministre de l'Intérieur, en date du 16 juin. Ces arrêtés ont été signifiés hier et, à cet effet, douze étrangers habitant notre ville ont été appréhendés. Ce sont les suivants :

Julienne, Marguerite et Julia Major, de nationalité hongroise, habitant toutes trois, 33, rue des Fondeurs, ainsi que leur frère, Paul Major, domicilié, 20, rue Buffon ; Alexandre Leveü, Hongrois, 5, boulevard de Paris ; Jean Buleü, Hongrois, 138, rue de Flandre ; Alexandre Keczeli, Hongrois, 99, rue du Grand-Chemin ; Stanislas Durav, Polonais, 110, rue Voltaire ; Hugues Ferriès, Italien, 80, rue de Lille ; Marius Nienwiadoski, Polonais, 105, rue du Grand-Chemin ; Antoine Zavarder, Polonais, 132, rue des Longues-Haies et Paul Mehesi, Hongrois, 152, rue des Arts.

Un délai de deux à six jours, suivant leurs charges de famille, leur a été laissé pour quitter le territoire français.

Une des cinq arrestations opérées jeudi n'est pas maintenue

L'un des cinq mandats d'arrêt qui ont eu leur exécution jeudi concernait M. Louis Helsens, demeurant rue de Soubise, cour Saint-Pierre, 7, à Roubaix.

Conduit à Lille, M. Helsens fut, après un rapide interrogatoire, remis aussitôt en liberté. Cet honorable ouvrier, qui est chauffeur d'auto et non porteur de palns, ne peut être compromis avec ceux qui prirent une part active aux incidents de la rue des Longues-Haies. Il est loin, comme d'ailleurs, il nous l'a déclaré, de faire siennes les théories des communistes.

Aujourd'hui samedi, manifestation unitaire

Les syndicats affiliés à la C.G.T.U. annoncent pour aujourd'hui samedi, une manifestation en ville.

Comme de coutume la réunion aura lieu place de la Gare, à 15 h.

A TOURCOING

Une réunion cégétiste

Une réunion à laquelle assistaient 1 500 personnes s'est tenue à 9 h. 30 au siège de la C. G. T. rue de Guisnes. Après l'audition de MM. Paquet, secrétaire de l'Union locale et Marty-Rolland, secrétaire-général de la C.G.T., l'ordre du jour suivant a été voté:

Les travailleurs en grève de Tourcoing et environs réunis à la Bourse du Travail, rue de Guisnes, au nombre de 1.500, sous la présidence d'un délégué du Comité local.

Enregistrent avec satisfaction les déclarations des travailleurs belges qui sont décidés de ne point rentrer à l'usine et de continuer la lutte avec leurs camarades français, jusqu'au moment où les ouvriers auront obtenu satisfaction;

Approuvent l'attitude de leurs délégués, leur font confiance pour continuer les pourparlers engagés;

Déclarent qu'ils ne sauraient être dupes des manœuvres du Consortium textile;

Lèvent la séance aux cris de « Vive la grève! Vive la C.G.T. »

Des perquisitions

Vendredi, à 10 heures du matin, M. Albayez, commissaire spécial adjoint, accompagné de MM. Vesiet et Hebert, inspecteurs, se sont présentés en siège de la Maison des Syndicats unitaires, rue Houchard, 53 et ont procédé à une perquisition.

Les policiers ont saisi divers documents qu'ils ont immédiatement transmis au Parquet de Lille.

Le service d'ordre assuré par la garde mobile n'a pas eu à intervenir.

A HALLUIN

Le « congrès d'usines ». — Une perquisition chez M. Gilbert Declercq

Le syndicat unitaire avait organisé pour vendredi un « Congrès d'usines », qui se tint à la Maison du Peuple, rue Edouard-Vaillant et qui avait pour but d'élargir le « Comité central de grève » en y faisant entrer les délégués unitaires belges et surtout d'envisager les moyens d'action à prendre en vue de la prochaine réouverture des usines, c'est-à-dire d'organiser des « piquets de grève ».

A 9 heures, au moment où 350 délégués environ se réunissaient à la Maison du Peuple pour y tenir séance, M. Jouveniaux, commissaire de police spéciale et M. Hamel, inspecteur de police d'Halluin, se rendirent au domicile de M. Gilbert Declercq, secrétaire du Parti communiste d'Halluin et conseiller municipal, 41, rue Ghesquière et y firent une perquisition, qui leur permit de saisir de nombreux documents.

M. Gilbert Declercq était absent de chez lui, au moment de cette « descente » de police. Les documents saisis ont été envoyés à la police spéciale de la Préfecture de Lille.

Le « Congrès d'usines » dura de 9 h. à 11 h. 15. On y vit entrer MM. Ramette, secrétaire du Parti communiste de la région du Nord; Delobel et Fayet, de la C.G.T.U.; Lebrun, de l'« Humanité »; Bostoen, etc...

Les « événements » de Roubaix furent passés en revue, en termes laudatifs; un nouveau Comité central de grève fut formé, grossi, nous l'avons dit, d'éléments belges.

Le meeting au Parc municipal des Sports

A 16 h., un imposant service d'ordre attendait le meeting projeté. Il était dirigé par M. Prévost, commissaire de police d'Halluin; Jouveniaux, commissaire de police spécial; le commandant Ternaux, chef des forces de police de la région d'Halluin; les capitaines Roland et Heurtel. Etaient présents: MM. Cengnard, commissaire spécial, chef de service de la préfecture et Banquart, commissaire spécial, sous-chef de service.

Venant d'un peu partout, de Roncq, de Tourcoing, de Roubaix, un millier de grévistes unitaires se rendirent au Parc municipal des Sports. MM. Fayet, Delobel et Bostoen, de la C.G.T.U. prirent la parole, tandis que tombait serrée une pluie incessante.

Ils passèrent en revue les « événements » de Roubaix et s'élevèrent contre la répression qui les suivit. Le Gouvernement fut toujours pris à partie. La lutte à outrance fut donnée comme consigne, et les assistants furent invités à se rendre nombreux à la manifestation qui aura lieu aujourd'hui à Roubaix, et convoqués pour une semblable réunion à Halluin mardi prochain.

Avant 18 h., la réunion prit fin et les manifestants se dispersèrent dans le plus grand calme.

A RONCQ

Une réunion des grévistes unitaires eut lieu jeudi matin, à la Maison du Peuple, rue de Lille. Deux orateurs, MM. Vermant, le secrétaire du syndicat local, et Catteau prirent la parole et insistèrent pour que les assistants aillent nombreux à la manifestation de cet après-midi, à Halluin.

Demain, un cortège unitaire est autorisé et partira de la Maison du Peuple, à 15 heures.

POUR LES SYNDIQUES LIBRES EN GRÈVE

Le paiement des indemnités se fera aujourd'hui samedi pour les syndiqués libres en grève aux lieux et heures suivants:

Roubaix: 39, rue Henri-Cazrette, de 8 h. à midi et de 14 à 17 h.

Wattrelos: 38, rue Saint-Joseph, de 8 h. à midi.

Tourcoing: 20, rue de Tournai, de 9 h. à midi et de 14 à 17 h.

Roncq: 231, rue de Lille, de 8 h. à midi.

Leers: 44, rue Lamartine, de 14 à 16 h.

Wasquehal: 10, Cité de l'Union, de 14 à 15 h.; au Foyer polonais, de 16 à 17 h.

Neuville: au Café Holroet, 1, rue du Patronage, de 14 à 16 h.

Lys-lez-Lannoy: demain dimanche, Café Devos, 1, place de l'Eglise, de 9 à 11 h.

Bondues: 25, rue César-Lauridant, de 14 à 16 h.

Les syndiqués n'ayant pas leurs six mois de présence, mais inscrits cependant avant le 1er mai 1931, sont priés de se présenter, une indemnité spéciale leur sera allouée.

Après les incidents de la rue des Longues-Haies

Le 12 juin à Roubaix, rue des Longues-Haies, un groupe de manifestants lança des pierres contre les gardes républicains mobiles. Cinq d'entre eux purent être appréhendés: Jules Demeyère, 21 ans, peigneur, à Tourcoing; Antoine Farnal, 28 ans, peigneur, à Roubaix; Gustave Delanhoy, 33 ans, teinturier, à Mouscron; François Stéphani, 39 ans, apprêteur, à Roubaix; César Delespaul, 19 ans, donneur de fil, à Roubaix. Seuls, les deux derniers reconnaissent les faits. Outre le délit de violences, il leur est reproché le délit d'outrages. Ils ont été condamnés à cinq mois d'emprisonnement.

— En passant devant leur cantonnement, rue St-Antoine, le 16 juin, à Roubaix, Victor Doutreluigne injuria les gardes mobiles. Il a été condamné à huit jours d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

— Henri Olivier, 44 ans, débardeur, à Croix, a frappé des gardes et les a qualifiés de « Cosaques ». Il a été condamné à deux mois d'emprisonnement. Comme il leur a jeté des pierres, il est poursuivi pour le délit de jet de corps durs et condamné de ce chef à une amende de dix francs.

— Jules Lecaux, 26 ans, chaudronnier, à Roubaix a menacé l'inspecteur Kewadec de lui tordre le cou. Il a été condamné à un mois d'emprisonnement et à cent francs d'amende.

— Poursuivi pour le délit d'outrages envers un garde, Henri Decouleur, 30 ans, ouvrier agricole à Annappes a été condamné à huit jours d'emprisonnement.

LES GESTES DE SOLIDARITÉ

Les Syndicat des Débitants de boissons de Roubaix et ses cantons vient de voter un nouveau subside de 2.000 fr. aux grévistes.

C'est le quatrième subside que ce syndicat vote en faveur des grévistes depuis le début du conflit.

Le Syndicat des charcutiers de Roubaix a voté un secours de 900 fr. qui sera distribué par les soins du Bureau de bienfaisance entre les familles éprouvées par la grève.

L'Amicale Jean Macé (école de la rue Delezenne) à Roubaix, a décidé de faire un second versement de 100 fr. en faveur des grévistes.

Le Syndicat confédéré des cheminots de Tourcoing vient de faire un troisième versement en faveur des grévistes. Ce versement se monte à 3.000 fr. répartis comme suit: 2.000 fr. pour les syndicats confédérés et 1.000 fr. à distribuer entre les villes atteintes par la grève.

Jusqu'à ce jour, le syndicat des cheminots de Tourcoing a recueilli 19.500 fr.

LA CATASTROPHE du "Saint-Philibert"

Les condoléances du Saint-Père

Paris, 19 juin. — M. Briand a reçu, cet après-midi, le nonce du Pape, Mgr Maglione, qui est venu prier le ministre des Affaires étrangères de transmettre au président du Conseil, les condoléances du Saint-Père, à l'occasion de la catastrophe de Saint-Nazaire. Mgr Maglione a remis, au nom du Souverain Pontife au ministre des Affaires étrangères, une somme de trente mille francs destinée aux familles des victimes.

Deux cadavres sont repêchés

Saint-Nazaire, 19 juin. — Le bulletin « Paul-Leferme » des Ponts et Chaussées, est parti, l'midi, sur les lieux de la catastrophe du « Saint-Philibert ».

Dans la matinée, le bateau de pêche « Toujours-Joyeux » de St-Nazaire a trouvé dans le trait, en face du monument américain, le corps d'un naufragé d'environ 30 ans, aux cheveux bruns, en manches de chemise.

Avec le cadavre d'un enfant, repêché ce matin dans les mêmes parages, ce sont les deux seules victimes arrachées, à l'océan, depuis trois jours.

L'amnistie pour les petits commerçants

Paris, 19 juin. — La Fédération des commerçants détaillants de France communique la note suivante:

Au nom du bureau de la Fédération des commerçants-détaillants, M. Georges Maus demande à M. Paul Doumer, Président de la République et à M. Pierre Laval, président du Conseil, d'examiner, avec bienveillance, la possibilité de comprendre, dans la prochaine loi d'amnistie, les détaillants qui souvent, pour des délits de minime importance, ont été pénalisés par le Tribunal de simple police. Dans la crise que traverse actuellement le commerce de détail, ce geste du Gouvernement serait accueilli par tous avec reconnaissance.

ÉCHOS

IL Y A DIX ANS. — Le 12 décembre 1920, les journaux parisiens publièrent cette manchette:

Hier, Legagneux a couvert 315 kilomètres en circuit fermé, battant ainsi le record de distance.

Et chacun de s'extasier devant cette « splendide performance ».

Dernièrement, Le Brix et Doret, avec leur « Trait-d'Union », ont porté ce record à 10.500 kilomètres. Dix ans ont suffi pour vingtupler un exploit qui, à l'époque, avait soulevé l'admiration universelle.

Que de choses peuvent s'accomplir en dix ans!

QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE VOS CHEVEUX..., votre mise en plis ou votre ondulation sera parfaitement réussie et plus durable si elle précédée d'une application de **LOTION SPÉCIALE HOUBIGANT** (bien spécifier : SPÉCIALE). Cette préparation nouvelle possède des propriétés incomparables pour fixer et embellir la chevelure sans la rendre grasse... Parfums : Bois Dormant - Quelques Fleurs, etc... 34628d

MORT DE M. GAUVIN SÉNATEUR DU LOIR-ET-CHER

Blois, 19 juin. — On annonce la mort survenue, ce soir, à Mer, de M. Gauvin, sénateur du Loir-et-Cher et ancien député.

LA SÉANCE DU SÉNAT

Paris, 19 juin. — M. Albert Lebrun, qui préside, ouvre la séance à 15 h. 5.

A l'unanimité de 287 votants, on adopte un crédit de deux millions pour le cinquantenaire de l'école laïque. On adopte encore « nx débats divers projets de loi et on aborde la discussion de l'interpellation Raynaldy sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour redresser notre balance commerciale. Ce déficit atteint pour les cinq premiers de 1931, 5 milliards 550 millions.

Après une intervention de M. Japy sur le même sujet, la suite de la discussion est renvoyée à mardi.

La séance est levée à 18 heures.

Une réunion du groupe interparlementaire de défense des planteurs de betteraves

Paris, 19 juin. — Le groupe interparlementaire de défense des planteurs de betteraves s'est réuni sous la présidence de M. Marcel Donon, sénateur. Après un exposé de M. Marcel Donon sur la situation générale de la culture betteravière du marché des sucres et du problème de l'alcool, le groupe a décidé à l'unanimité d'approuver et de soutenir l'amendement à introduire dans le projet de loi sur la viticulture déposé par MM. Loucheur, Delesalle et quelques-uns de leurs collègues et tendant à rendre obligatoire l'addition de 20 cc d'alcool à toutes les essences poids lourds et éventuellement aux essences touristes et ce conformément aux dernières recherches et décisions de l'Office national des combustibles liquides.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Marcel Donon, de Lubersac, Langlois, Montenot, sénateurs; Chevrier, des Rotours, Carlier-Caffieri, Thireau-Dangin, Guersy, Appourcheaux, députés; Monmigel et Arachard, représentant la Confédération générale des planteurs de betteraves, le groupe a décidé de renouveler ses démarches pour que les avances à long terme du Crédit agricole soient, conformément à la loi, rétablies en faveur des distilleries coopératives de betteraves. Il a également protesté contre l'exclusion de ses groupements du bénéfice des exonérations fiscales accordées aux coopératives agricoles par le projet de loi déposé à ce sujet par le Gouvernement.

M. Marcel Donon a mis le groupe au courant des travaux poursuivis par la Commission de l'alcool du Sénat, en vue d'établir le statut définitif de l'Office et indiqué que le texte qui sera soumis au Parlement fera obligation à cette institution d'acheter sans contingentement et à la parité du cours du sucre, la totalité de la production d'alcool de betterave et de mélasse. Le groupe a décidé de suivre attentivement l'évolution du conflit entre les planteurs de betteraves et les fabricants de sucre, à l'occasion de la discussion des contrats de 1931 et a chargé son président de se tenir en contact permanent, à ce sujet, avec le bureau de la C.G.B. pour toutes interventions utiles auprès des pouvoirs publics.

On va rétablir une trentaine de sous-préfectures supprimées

Paris, 19 juin. — Au cours d'un prochain Conseil des ministres, le ministère de l'Intérieur soumettra à la signature du président de la République, un projet de loi rétablissant un certain nombre de sous-préfectures qui avaient été supprimées par mesure d'économie.

Trente à trente-cinq sous-préfectures seront ainsi à nouveau instituées sur les soixante-dix qui restent encore supprimées.

Il est probable que le vote de ce projet sera demandé aux Chambres avant leur départ en vacances.

Deux jeunes Allemands sont reconduits chez eux

Strasbourg, 19 juin. — La police a arrêté, à Strasbourg, deux jeunes Allemands qui affichaient ouvertement sur leur motocyclette un fanion aux anciennes couleurs impériales et un fanion rouge avec une grande croix gammée sur fond blanc.

Ils étaient entrés en Alsace par Saint-Louis, avaient parcouru toute la plaine avec leurs insignes racistes, outrant la colère en de nombreux endroits, la population par leur attitude.

Les deux indésirables ont été reconduits dans la soirée au pont de Kehl.

Le « Nautilus » a subi de graves avaries

Suivant un message du « Wyoming », le sous-marin « Nautilus » se dirige avec les plus grandes difficultés vers Queenstown, dont il est encore à près de 400 milles marins. Le périscope et le capot du sous-marin ont été emportés par les vagues.

Mgr SEIPEL EST CHARGÉ DE CONSTITUER LE CABINET AUTRICHIEN

Vienne, 19 juin. — Le Président de la République a chargé Mgr Seipel de constituer le Cabinet. Mgr Seipel en a accepté la mission.

Le Congrès eucharistique international de Lille

On nous communique du Comité d'organisation du Congrès eucharistique la note suivante, relative au Concert spirituel du samedi 4 juillet, dans la grande salle des Facultés catholiques :

Le Concert spirituel s'annonce comme devant avoir un brillant succès. L'Oratorio « Panis vitæ » de M. Edmond Dédéckx se présentant sous une forme originale et alliant la musique grégorienne à la musique moderne sera d'un grand intérêt à en juger par l'entrain que mettent à l'interpréter chanteurs et chanteuses. L'orgue des ondes électriques de MM. Givelet et Coupleux rentre ces jours-ci de l'Exposition coloniale de Paris où il a reçu hier la visite admirative du ministre de l'Instruction publique, M. Mario Roustan.

Le Concert spirituel sera présidé par l'Eminentissime Cardinal Légat, entouré des évêques présents au Congrès.

Les cartes d'entrée seront mises en vente dès les premiers jours de la semaine prochaine à Lille dans les maisons Coupleux et Cortois, aux librairies de la Croix du Nord et Saint-Augustin et à la Permanence du Congrès.

A Roubaix, chez Mlle Coussart, rue Nain, 3.

A Tourcoing, Maison Coupleux, rue Carnot.

Lettre pastorale de S. Em. le cardinal Liénart à l'occasion du jubilé de S. E. Mgr Jansoone, évêque auxiliaire de Lille

La *Semaine religieuse* de Lille publie une lettre de S. Em. le cardinal Liénart à l'occasion du 50e anniversaire de sacerdoce de son vénéré auxiliaire Mgr Jansoone, évêque de Nilopolis, qui, nous l'avons déjà annoncé, sera célébré le lundi 29 juin.

Après avoir défini la noble mission du prêtre, S. Em. le cardinal Liénart écrit:

Dans le toast qu'il prononça le jour de son sacre à Cambrai, Mgr Jansoone a dit une phrase que j'aime à citer au début de cette lettre. S'adressant au Vénérable Monseigneur Quillet, le nouvel auxiliaire disait: « Nous serons, avec la grâce de Dieu, le premier de vos fils, par notre dévouement à votre personne, notre zèle à le seconder, pour le bien de vos diocèses sains ». En ces quelques mots, Mgr Jansoone avait laissé parler son cœur et livré la pensée intime qui devait, à travers sa vie épiscopale, être le guide de son activité. Ce dévouement à notre prédécesseur, dont un zèle trop ardent abrégea les jours, fut de tous les instants. Ceux qui furent les témoins des attentions délicates, des services rendus avec une modestie toujours prête à s'effacer, rendent ce témoignage: Monseigneur Quillet, au soir de la vie, eut le rare bonheur de trouver en son auxiliaire le fils le plus aimant, le plus dévoué, le plus loyal.

Et nous fûmes nous même, l'heureux héritier de toutes ces bontés. Il nous reste toujours dans l'esprit, et plus encore dans le cœur, le souvenir de la belle lettre d'octobre 1928. Monseigneur Jansoone qui avait, pendant la vacance du siège, administré le diocèse à la satisfaction de tous, voulut lui-même annoncer aux fidèles notre propre nomination à l'Evêché de Lille. Cette lettre est un chef-d'œuvre de foi chrétienne, d'humilité, de soumission surnaturelle, de charité apostolique. Seule l'Eglise romaine, fille de l'Evangile, est capable d'inspirer de tels sentiments et de donner de semblables exemples. Heureuses les âmes qui ont laissé s'épanouir [illegible] en elles les grâces insignes du sacerdoce; la bénédiction de Dieu les accompagne partout!

LE BACCALAURÉAT

Les épreuves écrites des candidats au baccalauréat (série littéraire) ont lieu à la Foire Commerciale et commencent aujourd'hui samedi, aux heures ci-dessous:

2e partie: Philosophie. Ancien et nouveau régime: 7 heures.

1re partie: A et A', nouveau régime; A, B, C, ancien régime: lundi 22 juin, à 7 heures.

Les listes d'admissibilité, comportant l'indication des jours et heures des examens oraux, seront affichées dans la cour de la Faculté des Lettres, 9, rue Auguste-Angellier, le vendredi 26 juin, à 15 h., pour la série philosophie ancien et nouveau régime; le lundi 29 juin, à 7 h., pour les séries A et A', nouveau régime et A, B, C, ancien régime.

Commencement de l'oral, le même jour, à 8 heures.

La station de Radio P.T.T.-Nord diffusera les listes dès qu'elles seront établies, c'est-à-dire sensiblement avant leur affichage.

Brutalisé par son maître, un chien lui broie le bras, à Malo-les-Bains

Vendredi vers 14 h. 10, un menuisier, M. Maurice Becquet, 45 ans, promenait son chien, un berger allemand de forte taille et lui donnait de violents coups de pied. Las d'être battu, le chien happa son maître à l'avant-bras droit et réduisit la chair en bouillie. Un agent de police, témoin de la scène, voyant que l'animal ne lâchait pas prise, l'abattit d'un coup de feu. On craint qu'on ne doive amputer l'avant-bras.

Dernière Heure

Les dirigeants allemands se préparent à demander la révision du plan Young

Berlin, 19 juin. — Suivant des renseignements de source autorisée, les ministres du cabinet particulièrement intéressés à la question des Réparations se sont réunis aujourd'hui à la Chancellerie. Les ambassadeurs de Schubert et de Hoesch ont pris part également à ces entretiens. La discussion a porté sur les mesures à prendre en vue de la préparation de la demande de révision du plan Young. Les pourparlers commencés aujourd'hui seront poursuivis ces jours prochains.

Dans l'intervalle, les ambassadeurs d'Allemagne à Londres et à Washington seront également arrivés à Berlin. Les pourparlers exigeront un temps assez long en raison de l'importance des difficultés que présente tout le problème des Réparations.

Un AVIATEUR CANADIEN FRANCHIT LE DÉTROIT DU PAS DE CALAIS EN PLANEUR

Boulogne-sur-Mer, 19 juin. — Pour la première fois, le détroit a été tranché en planeur. En effet, un aviateur canadien, M. Beardmore, parti de Lympne à 16 h. 30, a atterri ce soir à Saint-Inglevert, vers 18 heures. L'aviateur a déclaré qu'il avait été remorqué jusqu'à 4.000 d'altitude par un avion et qu'à cette hauteur il avait coupé les câbles et avait ensuite glissé doucement, tout en utilisant les courants jusqu'à Saint-Inglevert où il a atterri.

D'autres pilotes se préparent à prendre le départ incessamment pour essayer de s'attribuer la coupe du « Daily Mail » qui est de 1.000 livres sterling destinée au premier aviateur qui franchira le détroit dans les deux sens.

VINGT-QUATRE ÉTUDIANTS POLONAIS SONT FRAPPÉS PAR LA FOUDRE

Varsovie, 19 juin. — Pendant les exercices d'un détachement de préparation militaire près de Sierpo, un vif orage éclata. Les étudiants se retirèrent dans une grange qui, bientôt fut frappée par la foudre. On compte six morts et dix-huit blessés.

— On croit savoir que M. Henderson quittera Londres le 24 juillet pour se rendre à Paris. Le ministre des Affaires étrangères britanniques visitera l'Exposition Coloniale le 15. Il poursuivra ensuite son voyage sur le continent, conformément à ses engagements antérieurs.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 19 juin.

Ventes: 5.000; importations: 15.960; Américain, baisse 4; Brésilien, baisse 4; Egyptien, baisse 5 à 10.

	New-York			Nouv. contr		New-Orléans	
Termes	Préc.	Jour				Préc.	Jour
Décembre	8.80	8.81	—	—	—	8.47	8.52
Janvier	8.44	8.47	—	—	—	—	—
Février	8.44	8.47	—	—	—	8.47	8.50
Mars	8.51	8.54	—	—	—	—	—
Avril	8.57	8.60	—	—	—	—	—
Septembre	8.75	8.78	—	—	—	—	—
Octobre	8.75	8.78	—	—	—	8.33	8.14
Novembre	8.93	8.97	—	—	—	—	—
Décembre	9.10	9.15	—	—	—	9.10	9.15
Janvier	9.20	9.25	—	—	—	9.20	9.14
Février	9.20	9.24	—	—	—	—	—
Mars	9.19	9.23	—	—	—	9.10	9.14
Avril	9.20	9.24	—	—	—	—	—
Mai	9.20	9.24	—	—	—	9.10	9.12

Recettes. — Aux ports du Golfe, 1.000; aux ports du Pacifique, 4.000; dans les villes de l'intérieur, 1.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France, nulles; Continent, 4.000; pour le Japon, [illegible]

Marché des changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 124.21; sur Bruxelles, 349.52; Esc. hors banque, 2 3/32; Prêt à court terme, 1, 1/2.

New-York : Sur Paris, 3.91 9/16; Londres, 4.84 21/32; Câb. transf., 485.50; sur Bruxelles, 13.91 3/4.

ZURICH. — Cable, promptes livraison, 533; — A terme : sur juillet, 120; septembre, 127; octobre, 131; décembre, 136; janvier, 138; mars, 141; mai, 150. Ventes, 20.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 19 juin. — Ouverture irrégulière malgré une hausse de 1 à 3 points sur quelques valeurs de pétrole en raison de l'augmentation des prix du Brut en Californie. Par la suite, les offres deviennent plus pressantes et l'on note un réel affaiblissement des ferroviaires et des valeurs d'alimentation. On perd de 2 à 4 points. Un appui appréciable a été remarqué toutefois sur certaines valeurs industrielles et d'utilité publique, notamment aux eaux, gaz et électricité. On termine sur une note irrégulière et lourde en divers groupes.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 20 juin 1931 N° 30.

Les Lunettes bleues

PAR LOUIS D'ARVERS

— Pourquoi ne les avez-vous pas choisis vous-même ? répondrai-je.

— Parce que je devinais que vous seriez un peu triste et désemparé; il me semble que je ne suis pas trompée ?

— Oh ! ne prenez pas la peine de vous occuper de moi, dis-je, vous voyez que personne d'autre n'y songe !

— C'est différent, dit-elle, en riant de ce rire clair et jeune qui lui est si particulier, les autres sont fiancés, et moi je suis engagée par vous pour être votre tante.

— L'engagement n'a plus de raison d'être, maintenant, et je suis fâché qu'il vous ait empêché aujourd'hui de vous distraire en sortant un peu. J'avais loué une tante pour favoriser mes projets, et ce sont les projets des autres qui ont bénéficié de mon idée.

— Ce n'est pas de ma faute .

— Dieu me garde de penser cela jamais ! Vous avez été absolument extraordinaire.

— J'espère que nous nous séparerons avec des regrets réciproques, dit-elle, courtoisement.

— Très sincères de mon côté, affirmai-je, il me semble, pour le moment. [illegible] mes deux seules con[illegible] de tous les deux.

— Dame ! vous n'avez plus besoin d'une tante !

— Non, mais j'ai besoin de quelqu'un d'autre. Robert m'a pris un de mes rêves, Rudolph l'autre. Que voulez-vous que je devienne !

— Venez à l'hôtel, nous causerons de tout cela, dit-elle.

— Je ne demande pas mieux. Ce jardin est d'une tristesse !

∴

Son petit salon était hospitalier comme si elle l'habitait depuis toujours; des fleurs, — elle s'en procurait partout où nous passions, — enlevaient toute banalité à l'ameublement.

— Excusez-moi une seconde, dit-elle, en disparaissant dans sa chambre; je vais me faire belle avant de commencer notre conversation. Tibe vous tiendra compagnie .

— Vous êtes très bien ainsi, dis-je poliment. Mais elle ne m'écouta pas et me livra, sans pitié, à mes pensées et à mes réminiscences de vieux lieder.

Quelque temps après, elle reparut. Je me levai, stupéfait, pour retomber aussitôt sur mon fauteuil. Une ravissante petite silhouette, — la même petite silhouette que j'avais pu contempler chaque jour depuis six semaines, — s'encadrait dans l'ouverture de la porte, mais le visage qui la surmontait n'était plus le même.

Elle n'avait pas menti en disant qu'elle allait « se faire belle »; elle l'était sans la moindre contestation possible.

Evidemment, elle avait accompli un miracle ou bien j'étais endormi et je rêvais. Disparus les cheveux gris. Disparues les affreuses lunettes bleues et disparu le gros nœud de gaz sous le menton.

Un délicat visage de jeune femme me souriait, encadré de superbes cheveux cuivrés qui rappelaient ceux de Nell, et deux grands yeux pétillants de malice et d'esprit me narguaient sans vergogne.

— Pour l'amour du ciel ! dis-je enfin, expliquez-moi. Vous n'êtes sûrement pas la tante que...

— Non, puisque vous venez de me dire que vous n'avez plus besoin de tante.

— Alors, qui êtes-vous ? demandai-je, me pinçant pour me convaincre que j'étais éveillé.

— Je suis Marie Milton, tout simplement, dit-elle, toujours moqueuse. Si vous aviez un peu vécu dans votre pays au lieu de courir dans celui des autres, vous sauriez qui est Marie Milton, du moins vous le sauriez si vous lisiez le *New-York Herald*.

— De grâce, expliquez-moi...

— Rien n'est plus simple. Je ne me suis pas vieillie pour mon plaisir, vous pouvez le croire ! Mais vous demandiez une tante pour chaperonner des jeunes filles et il m'a paru nécessaire de paraître assez âgée pour être « respectable ».

» Je dois ajouter que votre annonce venait pour moi à point nommé. Vous sauriez, si vous étiez moins infidèle à l'Amérique, que Marie Milton est un « journaliste » — plutôt connue en somme, — et très entreprenant, qui n'est mis en tête de faire le tour du monde pour écrire ses impressions de voyage, sans dépenser un penny de sa poche.

» Votre annonce a paru au moment où je cherchais une nouvelle occasion de déplacement; les précédentes, dans plusieurs contrées de l'Europe, avaient été exploitées par le *New-York Herald* et, je peux vous le dire, assez populaires. Je mourais d'envie d'écrire sur la Hollande juste au moment où vous demandiez une tante pour y voyager avec vous. Voilà tout le mystère.

» Vous m'agréiez à ravir, et, ce qui ne gâtait rien, vous aviez des lunettes et cheveux gris. J'aurais pu être parfaitement heureuse à bord du *Loreley-Mascotte*.

» J'ai pourtant un remords, ajouta-t-elle, tandis qu'une légère rougeur envahissait ses joues; j'ai un peu abusé de votre bourse au début de l'excursion. Mais cela m'a